

LA PROFESSION DU GENIE ELECTRIQUE ET CLIMATIQUE ET LE MONDE DE L'ENSEIGNEMENT S'ENGAGENT POUR DEVELOPPER LA FORMATION DES JEUNES

Communiqué de synthèse

Les enjeux du Grenelle de l'environnement mettent en lumière des besoins en compétences au sein des entreprises du génie électrique et climatique.

Une grande variété de métiers et de nombreuses perspectives d'évolution professionnelle sont assurées pour les jeunes qui choisissent de se former dans ce secteur.



A l'occasion du salon Elec Interclima, en réunissant sur son stand, le 10 février dernier, des représentants du monde de l'enseignement, le SERCE a concrétisé par la signature de conventions, les rapprochements initiés en 2009.

Convention Cadre de coopération entre le SERCE et le Ministère de l'Éducation Nationale

Monsieur Jean-Marc HUART, Inspecteur Général de l'Éducation nationale, Sous-directeur des formations professionnelles à la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du Ministère de l'Éducation nationale et Monsieur Bernard Vadon, Président du SERCE, ont signé une convention-cadre de coopération, en présence des représentants de grandes entreprises de la profession et de nombreux chefs d'établissement.

Conventions de partenariat entre le SERCE et 5 établissements de formation

Bernard VADON a réuni 5 chefs d'établissement, représentant tous les niveaux de formation (du CAP à BAC + 5), pour signer une convention de partenariat. Elle se traduira dès la rentrée de septembre par la création de nouvelles filières spécialisées, en phase avec les besoins du monde professionnel.

En signant ces accords avec le SERCE, ces établissements scolaires ou universitaires rejoignent un réseau de 31 partenaires.

Salle de presse : <http://www.commlc.com/Serce>

CONTACT SERCE :

Marielle Mourgues
28, rue Bayard – 75008 paris
Tél. : 01 47 20 42 30
www.serce.fr
www.metiers-electricite.com
www.metiers-clim.com

CONTACT PRESSE :

Agence CommLC : 87 bis bd Clemenceau
95240 Corneilles-en-Parisis
Tél. : 01 34 50 22 36 / 06 78 07 64 55
Catherine Lebee : clebee@commLC.com
Agnieszka Rochowicz : arochowicz@commLC.com
www.commlc.com

Compte-rendu presse

Convention Cadre de coopération avec l'Education nationale Création de 5 nouvelles formations pour la rentrée de septembre

Le 10 février 2010, à l'occasion du salon Elec Interclima, le SERCE a réuni sur son stand l'ensemble de ses partenaires du monde de l'éducation et de la formation, concernés par les problématiques du génie électrique et climatique. Provisseurs, professeurs et entreprises présents partagent un même objectif, celui de rapprocher le monde de l'enseignement du monde professionnel pour associer compétences et besoins du marché.

A travers les partenariats établis avec le SERCE, les signataires s'engagent à développer des formations initiales spécifiques. Chacune d'entre elles débouchera sur la qualification de techniciens ou d'ingénieurs opérationnels, à même de répondre aux nouveaux enjeux du Grenelle de l'environnement.

« Aujourd'hui, l'énergie est au cœur des préoccupations de notre société. L'activité de nos entreprises, en croissance quasi continue depuis des décennies nécessite des compétences à tous niveaux...

A l'heure du développement durable, la dimension de service, notamment en terme de contrats de maintenance, devient de plus en plus importante pour optimiser dans le temps les installations et leur efficacité énergétique », Bernard Vadon, Président du SERCE.



Signature d'une Convention Cadre de coopération avec le Ministère de l'Education nationale, Jean-Marc Huart, Sous-directeur des formations professionnelles, et Bernard Vadon, le Président du SERCE ont scellé leur accord basé sur 3 axes :

- attirer les jeunes vers les métiers qui offrent de réels débouchés
- asseoir la relation entre les professionnels et la formation
- favoriser la formation continue des professionnels et du corps enseignant

Signatures d'une convention de partenariat entre le SERCE et 5 établissements de formation



Lycée Alexandre Bérard à Ambérieu-en-Bugey, représenté par Dominique Bouquet, Directeur

➤ Un besoin en compétences dans le métier de monteurs de réseaux a été à l'origine de la création d'un "Certificat Professionnel de Monteur de réseaux aéro-souterrains".
Formation en 1 an / 1^{ère} session en septembre 2010.



IUT Toulon-Var, représenté par Nicolas Néanne, Responsable de la Licence Pro MIE

➤ Mise en place d'une licence professionnelle **Maitriser & Intégrer les Energies (MIE), Chargé de projet en solutions photovoltaïques**
Licence professionnelle en alternance, en 1 an / 1^{ère} session en septembre 2010.



Lycée du Rempart de Marseille, représenté par Daniel Rausch, Provisseur Adjoint,

➤ Pour répondre à une demande croissante en compétences de la part des professionnels, une **formation de niveau 3 (BAC + 2)**, préparera au métier d'**électrotechnicien**.
Formation en 2 ans / 1^{ère} session en septembre 2010.



UFR de physique de l'Université de Lille 1, représenté par Michel Foulon, Directeur

➤ Création d'une **licence professionnelle Energie et Génie Climatique : Energies Renouvelables et Efficacité Energétique (ER2E)**, pour répondre aux futurs besoins des entreprises.
Licence professionnelle en 1 an / 1^{ère} session en septembre 2010.



EPMI de Cergy-Pontoise, représenté par Robert Leloup, Président

➤ En adéquation avec sa vision de l'enseignement supérieur, la nouvelle **formation en alternance, d'ingénieur en génie climatique**, répondra aux besoins grandissants de la profession.
Formation en 5 ans / 1^{ère} session en octobre 2010

A l'heure du développement durable, les compétences techniques sont prisées, quel que soit le niveau de formation



« Alors que les « métiers de la croissance verte » font parler d'eux, il convient de rappeler que sans forcément être nouveaux, les métiers du génie électrique et climatique jouent un rôle accru dans l'atteinte des objectifs du Grenelle Environnement. Ces métiers interviennent en effet dans la mise en place des modes de production d'électricité d'origine renouvelable (éolien, photovoltaïque, géothermie), la construction et la maintenance des réseaux de transport et de distribution d'électricité, de transport urbains électrifiés appelés à se développer (tramways, véhicules électriques), ou ceux d'éclairage public.

Dans la télécommunication, le déploiement des réseaux à haut, voire, très haut débit, mobilisera également une partie de nos effectifs.

Dans la construction, qu'il s'agisse des bâtiments industriels ou du tertiaire, l'intervention de nos installateurs en génie électrique ou climatique participe à l'amélioration de l'efficacité énergétique et

contribue au développement du bâtiment dit « intelligent ».

Dans ce contexte, les métiers représentés par le SERCE bénéficient d'un fort potentiel de débouchés mais réclament des compétences que seules des formations spécifiques peuvent apporter », Bernard Vadon, Président du SERCE.

Jean-Marc Huart, Inspecteur Général de l'Education nationale, Sous-directeur des formations professionnelles
« Verdir » les référentiels est une priorité majeure

L'Education nationale et les entreprises ont un intérêt réciproque. Il s'agit d'une part, d'informer les jeunes sur les perspectives professionnelles et les formations et d'autre part, d'adapter les compétences aux besoins du marché. **« L'Education nationale est là pour formaliser les orientations pédagogiques et les diplômes. Mais elle ne peut rien faire sans la collaboration des professionnels qui transmettent leur passion et les compétences requises ».**

Dans cet esprit, le Ministère anime 14 C.P.C (Commission Professionnelle Consultative) chacune spécialisée dans un domaine d'activité. En concertation avec des professionnels, elles ont pour mission de définir les axes pédagogiques, de créer et de rénover les diplômes. Le SERCE participe aux travaux de la 3^e C.P.C (Electrotechnique, Electronique, Automatisation et Informatique).

La signature de la convention cadre est un autre aspect de ce dialogue coopératif et permanent. Elle comprend 3 axes :

- ***"la déclinaison sur un secteur particulier du dispositif du Ministère en matière d'information et d'orientation des publics pour contribuer à attirer les jeunes vers les professions du génie électrique et climatique ; l'évolution des diplômes en concertation avec les professionnels ;***
- ***le renforcement de la formation des adultes et de la coopération entre les GRETA et le SERCE ; la facilité d'accès au dispositif de validation des acquis de l'expérience professionnelle;***
- ***l'accueil dans les entreprises du secteur des enseignants en formation continue.***



Enfin, et ce n'est pas un intérêt mineur, le secteur du génie électrique et climatique est très investi dans le domaine du développement durable et vous savez tous que pour l'Éducation nationale, la nécessité de « verdir » les référentiels est une priorité majeure. Toutes ces raisons me permettent réellement d'être très heureux de signer cet accord-cadre », Jean-Marc Huart, Sous-directeur des formations professionnelles.

« Cette signature officialise plusieurs années d'étroite collaboration entre le Ministère de l'Éducation nationale et le SERCE. Elle est la reconnaissance, au niveau national, des efforts engagés par la profession depuis plusieurs années et permettra de renforcer cet échange permanent entre la profession du génie électrique et climatique et le monde de l'enseignement », Bernard Vadon, Président du SERCE.

Dominique BOUQUET, Directeur du Lycée Alexandre Bérard à Ambérieu-en-Bugey :

Répondre aux besoins de compétences dans les métiers de Monteur Réseaux



En 2009, le SERCE a engagé une action au niveau régional pour répondre aux besoins exprimés par la profession.

Les échanges entre Hervé Jacques, Conseiller en formation continue du GRETA, et Thierry Baussart, Délégué régional Rhône-Alpes du SERCE, ont abouti à la mise en place d'une formation en alternance "Monteur de Réseaux aéro-souterrains".

« Dans cette démarche, le SERCE a permis de concrétiser notre projet et joue un rôle très important, financièrement et techniquement. Il a contribué notamment à constituer l'équipe de formateurs, tous des professionnels aptes à apporter aux élèves un véritable savoir-faire ! » Hervé Jacques, conseiller en formation continue GRETA.

Nicolas NEANNE, Responsable de la Licence Pro MIE de l'IUT Toulon-VAR

Maîtriser & Intégrer les Energies

De l'essor actuel et à venir des énergies renouvelables combiné au potentiel de la région en matière d'énergie solaire résulte une forte demande de personnels qualifiés. Les entreprises du secteur recherchent notamment des compétences à la fois techniques, commerciales et managériales.

« Notre projet est parti du besoin bien identifié des professionnels dans le secteur du photovoltaïque. Pour le mener à bien, nous avons sollicité le SERCE qui est une référence en matière d'efficacité énergétique. Cette collaboration s'est concrétisée par la création d'une licence professionnelle "Maîtriser & Intégrer les Energies". Elle a pour vocation de former, en alternance, des cadres intermédiaires spécialisés dans la gestion de projets, le suivi d'affaires et l'encadrement de personnels techniques dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque ».

Daniel RAUSCH, Proviseur Adjoint du Lycée du Rempart de Marseille

Le SERCE : la liaison entre les professionnels actuels et futurs

Avec l'évolution des technologies liées à l'électronique et à l'informatique, des équipements de plus en plus sophistiqués, le marché du travail en région PACA est confronté à une forte demande en personnels diplômés de niveau 3 (Bac + 2) formés au métier d'électrotechnicien.



« Face à cette demande croissante de compétences l'équipe pédagogique du Lycée du Rempart a jugé urgent de faire évoluer la formation et susciter des vocations. Avec cet objectif commun, le partenariat avec le SERCE s'est imposé et son accompagnement contribue largement à notre projet. La formation en alternance que nous proposons à partir de septembre 2010 se déroule en 2 ans. Les professionnels du SERCE contribueront à la bonne insertion des étudiants au sein des entreprises ».

Michel FOULON, Directeur de l'UFR de physique de l'Université de Lille 1

L'énergie, un atout pour intégrer la vie active

Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et selon des enquêtes récentes, le développement des filières Efficacité Energétique devraient créer de nouveaux emplois.

Partant de ce constat, l'UFR de Physique associé à l'IUTA a décidé de proposer aux étudiants, une approche plus concrète avec une licence professionnelle "Energie et Génie Climatique : Energies Renouvelables et Efficacité Energétique (ER2E)".

« Il nous est apparu comme une évidence de proposer aux étudiants une formation pointue avec la possibilité d'intégrer à la fin de leur formation, un secteur d'activité qui offre des débouchés d'avenir ! Le partenariat avec le SERCE, encouragé par le Ministère de l'Education nationale, nous a permis de valider notre projet de Licence dont la première session débutera en septembre prochain. Comme pour toute Licence professionnelle, un pourcentage très significatif des enseignements de la licence ER2E sera dispensé par des professionnels (près de 30%), dont un certain nombre a été sélectionné en collaboration avec le SERCE. Le monde universitaire s'était ouvert aux formations professionnalisantes avec les DESS (Bac+5) qui ont connu un important succès. Nous nous engageons fermement et durablement dans une collaboration accrue et étroite entre un monde universitaire parfois trop académique et le monde professionnel à un niveau Bac+3 ».

Le SERCE va jouer un rôle majeur dans la mise en place et le développement de cette formation en participant au conseil pédagogique, en partageant son savoir-faire technique, en contribuant à son financement et en favorisant l'accueil des stagiaires parmi ses adhérents.

Robert LELOUP, Président de l'EPMI de Cergy-Pontoise
Une école créée par et pour les entreprises



Créée il y a moins de 15 ans, cette école d'ingénieurs a su rapidement s'imposer auprès de la profession. Sa spécificité s'inscrit dans la concertation systématique des professionnels pour faire évoluer ses formations au rythme des marchés et des techniques.

La pertinence du partenariat avec le SERCE tient à l'adéquation des spécialités enseignées avec les métiers représentés au sein des entreprises.

" D'un côté, les adhérents du SERCE recherchent des compétences spécifiques et des professionnels formés aux nouvelles technologies. De l'autre, grâce à la formation en alternance et la proximité avec les entreprises, nous formons des ingénieurs opérationnels et imprégnés de la culture d'entreprise à qui nous pouvons garantir des débouchés dès la sortie de l'école",
Robert Leloup, Président.